



DURÉE DES ÉTUDES

1 an et demi (3 semestres)

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

Excepté pour les disciplines de langues vivantes (espagnol, italien, anglais et allemand), pour lesquelles les enseignements se déroulent dans la langue étudiée.

CONDITIONS D'IMMATRICULATION

www.unige.ch/conditions/MA

CONDITIONS D'ADMISSION

Bachelor ès lettres comportant au moins 60 crédits dans la discipline ou titre jugé équivalent. En fonction du cursus antérieur, un complément d'études peut être exigé.

Maîtrise universitaire / Master

LITTÉRATURE COMPARÉE

La littérature comparée questionne le rôle et la fonction de la littérature dans la société et la culture, en mettant l'accent sur la théorie littéraire, l'analyse des textes, l'analyse des mouvements, ainsi que sur les interactions entre les différentes langues et littératures françaises, anglaises, allemandes, espagnoles, japonaises, russes, etc. Marquée par le refus de définir au préalable quelque frontière que ce soit, elle implique une approche pluridisciplinaire. Les comparatistes s'intéressent ainsi non seulement à l'étude comparative de différentes littératures nationales, mais également aux relations entre la littérature et les divers arts et médias (cinéma, peinture, musique, etc.), à la question de la traduction, à celle de la réception, ou encore à celle des différents discours théoriques. L'étude de la littérature comparée suppose la connaissance ou l'apprentissage d'au moins une langue autre que le français, vivante ou ancienne, enseignée à la Faculté.

Les études de master offrent la possibilité d'un stage et d'une initiation à la traduction littéraire.

PROGRAMME D'ÉTUDES

3 semestres (max. 6 semestres) | 90 crédits ECTS

Branche choisie (36 crédits)

3 modules d'enseignement.

2 modules à option (24 crédits)

Mémoire (30 crédits)

CALENDRIER ACADÉMIQUE

www.unige.ch/calendrier

NIVEAU DE FRANÇAIS REQUIS PAR L'UNIGE

Epreuve générale et épreuve complémentaire à valeur éliminatoire ou indicative en fonction des branches pour les non francophones, à l'exception des cas décrits:

www.unige.ch/examenfrancais

MOBILITÉ

La Faculté encourage la mobilité au niveau du master, si possible d'un semestre, compte tenu de la brièveté du cursus d'études. Il n'existe pas de nombre minimal de crédits à obtenir au sein de la Faculté pour pouvoir partir en mobilité. Le règlement permet d'obtenir jusqu'à 24 crédits à l'extérieur de la Faculté (2 modules). Le mémoire ne peut faire l'objet d'aucune équivalence.

www.unige.ch/exchange

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Contrairement à d'autres études, les études de lettres ne sont pas axées sur une carrière spécifique, et les diplômé-es en lettres doivent, dans certains cas, acquérir une expérience professionnelle complémentaire lors de leur premier emploi.

Les domaines suivants peuvent leur offrir des débouchés: l'enseignement, le journalisme, la radio, la télévision, l'édition, les bibliothèques, les centres de documentation, les archives, les librairies, les musées, les organismes chargés du patrimoine, les organisations internationales, la diplomatie, les entreprises, les banques, l'administration, la direction du personnel, le tourisme, les relations publiques, l'animation culturelle, le commerce d'art, les galeries, la recherche et la création littéraire, linguistique, philosophique, etc.

TAXES UNIVERSITAIRES

CHF 500.- par semestre

INSCRIPTION

Délai pour le semestre d'automne pour les candidat-es titulaires d'un bachelor étranger: 28 février 2026 (30 avril 2026 pour les candidat-es titulaires d'un bachelor d'une université suisse à la rentrée prochaine ET qui, d'après leur nationalité, ne sont pas soumis à un visa selon les prescriptions de la Confédération, indépendamment de son domicile actuel, ou pour le/la candidat-e au bénéfice d'un permis de séjour en Suisse, valable au-delà du 30 avril.)

Délai pour le semestre de printemps: à vérifier sur le site du Service des immatriculations

www.unige.ch/immatriculations

CONTACTS RELATIFS AUX ÉTUDES

FACULTÉ DES LETTRES

Uni Bastions
5 rue De-Candolle
1211 Genève 4

SECRÉTARIAT AUX ÉTUDES

T. +41 (0)22 379 73 16/76
service-etudiants@unige.ch

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS ACADÉMIQUES

Master
Sandra Rubal
T. +41 (0)22 379 73 11
Sandra.Rubal@unige.ch

Admissions masters, études postgrades, candidats non porteurs de maturité, équivalences
Olivier Frutiger
T. +41 (0)22 379 73 13
Olivier.Frutiger@unige.ch

Mobilité
Nicolas Fornerod
T. +41 (0)22 379 73 18
Nicolas.Fornerod@unige.ch

www.unige.ch/lettres

Tous les programmes sont susceptibles de modifications. Les règlements font foi.